



E.C.O.

Espace Collaboratif Ouvert
Rivière-du-Loup

Rapport d'activités 2017

Mot de la présidente

Être travailleur autonome est un défi de taille au quotidien. Pourquoi faire simple quand ça peut être compliqué ! Gérer l'incertitude, jongler simultanément avec les exigences de plusieurs clients, gérer un horaire à géométrie variable et, parfois même, de soir et de fin de semaine. Cultiver la polyvalence d'emprunter tous les chapeaux d'une entreprise n'est pas de tout repos et pourtant, cette forme de travail est en expansion partout dans le monde. Ce type de travailleurs représentent un peu plus de 13% de l'emploi total en 2016¹ au Québec. L'augmentation du télé-travail et de l'embauche de contractuels par les entreprises est maintenant une réalité qui n'est plus seulement urbaine, mais qui touche l'ensemble des régions du Québec. Ce qui explique, par conséquent, l'apparition de lieux de rencontre et de partage, dit de *coworking*, permettant l'amélioration quotidienne de la pratique des travailleurs autonomes. « L'association Coworking Québec recense une soixantaine d'espaces de toutes sortes, à Montréal et à Québec, mais aussi en région. »²

Ouvert officiellement depuis près de 5 mois, l'Espace collaboratif ouvert (É.C.O.) de Rivière-du-Loup dresse un bilan positif de ses activités, bien qu'encore à la phase 1 de son démarrage.

¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>

² <http://lactualite.com/lactualite-affaires/2017/09/12/adieu-cubicules/>

Historique

Une consultation publique, en collaboration avec le Living lab en innovation ouverte du Cégep de Rivière-du-Loup, auprès d'une trentaine de travailleurs autonome, entrepreneurs et professionnels de la région, a eu lieu de novembre 2016 à février 2017. Un réel besoin de créer un lieu partagé de type *coworking* pour différents types de travailleurs à leur compte s'est confirmé à la suite de cette consultation.

1. Un sondage a été réalisé auprès des participants pour élaborer la forme légale souhaitée, les services nécessaires et le cadre financier réaliste et ciblé par les membres potentiels.
2. Un modèle d'espace pilote de coworking est dressé.
3. Un comité responsable de lister les différents lieux potentiels et de les visiter est formé.
4. Plusieurs lieux sont avantageux, mais demandent trop de risques financiers et d'investissements. Le projet est alors mis sur la glace en **avril 2017**. Un OBNL doit être créé pour pouvoir assurer l'autonomie du projet.
5. Projet pilote ECO est créé en **juillet 2017** par les trois membres fondateurs Rachel Berthiaume du Llio, Maude Roy-Chabot et Marie-Amélie Dubé, travailleuses autonomes.
6. **Le 14 août 2017**, une assemblée générale de fondation a lieu et des règlements généraux sont acceptés à l'unanimité. Le conseil d'administration est composée de Marie-Amélie Dubé à la présidence, de Maude Roy-Chabot à la vice-présidence, d'Isabelle Gallard à la trésorerie et de Rachel Berthiaume et Denis Goulet comme membres conseillers.
7. **Vers la fin août**, une entente d'occupation des lieux, au 75, rue Hôtel-de-Ville, est signée entre l'organisme Projet pilote ECO et la Ville de Rivière-du-Loup pour une durée de 7 mois d'occupation.
8. **Début septembre**, l'organisme emménage au 1er étage du 75, rue Hôtel-de-ville. Des locaux fermés, une salle de réunion, une cuisinette et des espaces à aire ouverte sont mis à la disponibilité des membres et non-membres désirant occuper les lieux. Toutefois, il faut refaire une beauté aux locaux et meubler l'espace.
9. **Fin septembre**, le Cégep de Rivière-du-Loup et la Ville de Rivière-du-Loup effectuent un prêt de tables, chaises et étagères.
10. **Le 8 novembre**, après 2 mois de préparation des lieux et la création d'un système de réservation en ligne, une activité de lancement officielle a eu lieu attirant près de 60 personnes.
11. L'Espace collaboratif ouvert (ECO) offre depuis ce jour un service d'utilisation des lieux à ces membres et non-membres du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
12. **En janvier** dernier, Stéphanie Beaudoin, étudiante en technique de graphisme du Cégep de Rivière-du-Loup s'est jointe au conseil d'administration.

Statistiques

L'organisme compte 10 membres réguliers, 3 membres collaborateurs et 14 membres occasionnels, pour un total de 27 membres actifs.

3 des membres réguliers occupent à temps plein 3 des 6 bureaux fermés. Il s'agit de l'entreprise Probiosphere, du travailleur autonome Antoine Calatayud: création de contenu web et gestion de réseaux sociaux et de l'Agence MAD.

1 membre régulier occupe le forfait 8 jours par mois dans l'Espace Nomade, en la personne d'Isabelle Gallard Red'action.

Les membres occasionnels ont loué à l'heure ou à la journée des places en bureaux fermés, dans l'Espace Nomade ou ont occupé la salle de réunion. La salle de réunion est définitivement un besoin plus présents que l'espace en aire ouverte dans l'Espace Nomade.

Des non-membres entrepreneures ont également réservé la salle de réunion ou un bureau fermé pour des entrevues ou pour des réunions d'équipes. Ce fût le cas de Viandes Du Breton, d'Entretien KRTB et de la Clinique St-Amour de Québec, désormais membre depuis peu.

2 midis collaboratifs fréquentés par 16 personnes au total, les 8 février, sur la gestion des priorités et le 15 mars sur la gestion du temps ont eu été tenus. Ces rencontres ont pour but de partager l'expertise de chacun en matière de compétences organisationnelles, de briser l'isolement et de créer des liens entre les différents intervenants membres et non-membres qui s'y présentent. Une rencontre par mois de ce genre est prévue depuis janvier 2018.

Lors de la 2e édition de la Semaine des arts et du design du Cégep de Rivière-du-Loup, 2 équipes d'étudiants nous ont proposé une nouvelle identité visuelle pour l'ECO qui est présentement en démonstration dans nos locaux.

Depuis son ouverture l'ECO a fait germer des collaboratifs d'affaires entre les différents membres qui mettent à profit leur expertise au sein des projets des autres membres.

L'ECO est un lieu par excellence pour réseauter et voir émerger de nouvelles opportunités d'affaires.

La vie associative

- Le conseil d'administration s'est rencontré à 8 reprises depuis sa création afin de développer les outils de gestion et de développement nécessaires à l'épanouissement des membres et non-membres, dont les demandes et besoins sont d'origines diverses.
- Des rencontres informelles au quotidien ont lieu entre la présidente et la trésorière pour assurer le suivi des réservations, des présences à l'accueil et des tâches à effectuer.
- Un comité déco a récemment été formé pour améliorer les espaces de travail et se mettront sous peu en action.
- La vice-présidente et la trésorière forment le comité financement et se sont rencontrées quelques fois pour piloter les différentes demandes.
- La présidente et une administratrice ont travaillé sur les visuels de promotion des activités.

Activités de représentation

- Participation au dossier sur le coworking régional dans la *Rumeur du loup* de décembre 2017.
- Participation à un panel de discussion sur les tendances du marché avec la Chambre de commerce à MATV qui sera diffusé en avril 2018.
- Participation à Ma Fibre entrepreneuriale, émission de télévision MATV qui sera diffusée en avril 2018.
- Participation à la Semaine des Arts et du Design du Cégep de Rivière-du-Loup.
- Inscription au Défi Start-up 7 organisé par le réseau étendu *Coworking Québec*, OBNL rassemblant les espaces de coworking du Québec.

Bénévolat

Bien entendu ce projet ne pourrait avoir lieu sans la précieuse aide de tous les membres et non-membres bénévoles qui ont donné un coup de main à l'accueil, à l'aménagement des lieux et à la gestion administratives de l'OBNL.

Ils sont 5, en dehors des membres du conseil d'administration, à donner du temps à l'accueil. Le Centre d'action bénévole des Seigneuries, le Cégep et les membres du conseil d'administration forment le réseau des ressources sollicitées en bénévolat.

Nous souhaitons développer notre liste de bénévoles, car les besoins sont fréquents.

Démarches de financement

Grâce à l'entente d'occupation des lieux avec la Ville de Rivière-du-Loup offrant des mesures d'accessibilité avantageuses, l'OBNL réalise ses activités de manière autogérée. Toutefois, comme l'objectif est de voler vers une autonomie à moyen et long terme, des démarches de financement sont en cours afin d'assurer la pérennité du projet. Un plan d'affaires a été réalisé et une consultation auprès de la SADC pour nous orienter vers le financement nécessaire. Une demande de bourse a été rédigée et sera déposée au Fonds éolien Viger Denonville.

Enjeux pour l'avenir

L'ECO devra envisager, à moyen et long terme, relocaliser ses activités dans de nouveaux locaux. Quelle forme prendre la phase 2 ? Est-ce un promoteur qui offrira un espace adapté aux besoins des membres de l'organisme ? Est-ce que l'organisme envisagera louer ailleurs ? Est-ce que certains membres décideront de se louer un lieu et d'en partager les responsabilités ?

Par ailleurs, le bénévolat à l'accueil demande une gestion quotidienne et beaucoup d'énergie aux membres en place. L'embauche d'une ressource pouvant effectuer des activités de promotion, de recrutement et assurer un suivi des activités et un service d'information à l'accueil à temps partiel, puis à temps plein serait souhaitable.

De plus, des actions planifiées de représentation et de concertation locale, régionale et provinciale devraient être envisagées afin d'augmenter le membership, mais également la fréquentation des lieux et l'avènement d'un calendrier d'activités plus étoffés. Le manque temps

et la disponibilité des membres du Conseil d'administration jouent actuellement pour beaucoup dans l'optimisation et le déploiement de la stratégie du projet.

Partenaires

- Ville de Rivière-du-Loup
- Cégep de Rivière-du-Loup
- La Bette à Cath lors de nos activités